

RCS : CLERMONT FERRAND

Code greffe : 6303

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de CLERMONT FERRAND atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1973 B 00018

Numéro SIREN : 873 200 182

Nom ou dénomination : CENTRE DE REVISION D'ETUDES ET DE GESTION

Ce dépôt a été enregistré le 11/06/2019 sous le numéro de dépôt 4593

Greffe du tribunal de commerce de Clermont-Ferrand



Documents comptables déposés en annexe du RCS

Dépôt :

Date de dépôt : 11/06/2019

Numéro de dépôt : 2019/4593

Déposant :

Nom/dénomination : CENTRE DE REVISION D'ETUDES ET DE GESTION

Forme juridique : Société à responsabilité limitée

N° SIREN : 873 200 182

N° gestion : 1973 B 00018



Caluque

DEPOT N° 1934593

DU 11 JUIN 2019

CREG EXCO

SA au capital de 381 510 euros
9, avenue Léonard de Vinci - La Pardieu
63057 CLERMONT-FERRAND
R.C.S. CLERMONT-FERRAND 873 200 182

Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels *Exercice clos le 30 septembre 2018*



26, avenue du Lioran - BP 14 – 15100 SAINT-FLOUR – www.acf-expertise.fr

ACF SAS au capital de 266 000 euros – R.C.S. Aurillac 398 804 526 - APE 6920Z
Société d'expertise comptable et de Commissaires Aux Comptes inscrite au tableau de l'ordre de la Région Auvergne
Membre de la Compagnie Régionale de Riom



Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 septembre 2018

Aux actionnaires de la société CREG EXCO SA,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale en date du 31 mars 2015, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société CREG EXCO SA relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

▪ *Référentiel d'audit*

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

▪ *Indépendance*

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} octobre 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

11

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux actionnaires sur les comptes de la société

▪ Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les autres documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du code de commerce.

▪ Informations relatives au gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans la section du rapport de gestion du conseil d'administration consacrée au gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L.225-37-4 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

▪ il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces

2

risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

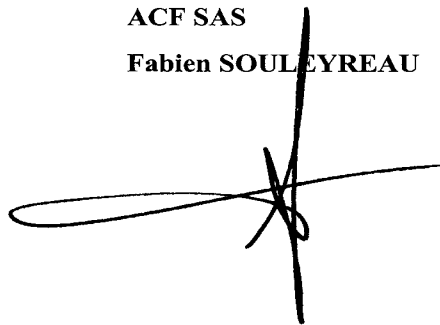
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Saint-Flour

Le 15 avril 2019

ACF SAS

Fabien SOULEYREAU



Société de Commissaires aux Comptes

Membre de la Compagnie Régionale de Riom

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 30/09/2018 12			Exercice N-1 30/09/2017 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles	1 098 947	69 294	1 029 653	1 029 653		
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	441 950	279 508	162 441	151 101	11 341	7.51
Immobilisations en cours							
Avances et acomptes							
Immobilisations financières (2)							
Participations mises en équivalence							
Autres participations	874 058		874 058	875 891	- 1 832	- 0.21	
Créances rattachées à des participations							
Autres titres immobilisés							
Prêts							
Autres immobilisations financières	48 700		48 700	48 264	436	0.90	
Total II	2 463 655	348 803	2 114 852	2 104 908	9 944	0.47	
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services	1 846 836	81 817	1 765 019	1 406 383	358 636	25.50
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	1 946 672	201 731	1 744 941	1 624 610	120 331	7.41
	Autres créances	228 003		228 003	204 824	23 179	11.32
Capital souscrit - appelé, non versé							
Comptes de Régularisation	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	486 129		486 129	528 052	- 41 924	- 7.94
	Charges constatées d'avance (3)	106 217		106 217	115 849	- 9 632	- 8.31
	Total III	4 613 856	283 548	4 330 309	3 879 718	450 590	11.61
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	7 077 511	632 351	6 445 160	5 984 826	460 334	7.70

OCF
Audit Comptabilité Fiscales
Expert-comptable
Commissaire aux comptes
26, Avenue du Lioran - 15100 ST-FLOUR
Tél. 04 71 60 60 20 - Fax 04 71 60 60 30
398 904 526 RCS Aurillac - APE 8820Z

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

48 700

Attestation de présentation des comptes

EXCO CLERMONT FERRAND



Caluque

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
		30/09/2018	12	30/09/2017	12	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 496 800)	496 800		496 800			
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	1 213 559		1 213 559			
	Ecart de réévaluation						
	Réserves						
	Réserve légale	49 680		49 680			
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves	520 000		520 000			
	Report à nouveau	111 597		81 922	29 675	36.22	
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	327 759		344 315	-16 556	-4.81	
Subventions d'investissement							
Provisions réglementées	7 204		20 960	-13 756	-65.63		
Total I	2 726 599		2 727 236	-637	-0.02		
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs						
	Avances conditionnées						
Total II							
PROVISIONS	Provisions pour risques	15 000		15 000			
	Provisions pour charges						
	Total III	15 000		15 000			
DETTES (1)	Dettes financières						
	Emprunts obligataires convertibles						
	Autres emprunts obligataires						
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	287 258		300 361	-13 102	-4.36	
	Concours bancaires courants	1 337		438	899	205.07	
	Emprunts et dettes financières diverses	28 131		40 582	-12 451	-30.88	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	1 806 830		1 624 919	181 911	11.20	
	Dettes d'exploitation						
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	366 600		312 392	54 208	17.35	
	Dettes fiscales et sociales	1 082 045		923 430	158 615	17.18	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	34 581		40 268	34 581	140.33		
Autres dettes	96 778		40 268	56 510	140.33		
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)						
	Total IV	3 703 561		3 242 390	461 171	14.22	
	Ecart de conversion passif (V)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		6 445 160		5 984 626	460 534	7.70	

OFF
Audit Comptabilité Fiscale
Expert-comptable
Commissaire aux comptes
26, Avenue du Lioran - 15100 ST-FLOUR
Tél. 04 71 60 60 20 - Fax 04 71 60 60 30
309 804 526 RCS Aurillac - APE 82202

Produits constatés d'avance à moins d'un an
Attestation de présentation des comptes

EXCO CLERMONT FERRAND



COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 30/09/2018 12			Exercice N-1 30/09/2017 12	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total		Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens						
Production vendue de services	4 641 781		4 641 781	4 245 396	396 385	9.34
Chiffre d'affaires NET	4 641 781		4 641 781	4 245 396	396 385	9.34
Production stockée			351 568	103 005	248 563	241.31
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			178 786	426 713	-247 926	-58.10
Autres produits			3 650	2 617	1 033	39.49
Total des Produits d'exploitation (I)			5 175 786	4 777 731	398 055	8.33
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			1 323 803	1 101 980	221 823	20.13
Impôts, taxes et versements assimilés			103 973	76 627	27 346	35.69
Salaires et traitements			2 315 117	2 113 553	201 564	9.54
Charges sociales			904 083	845 196	58 887	6.97
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			65 630	60 953	4 677	7.67
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			126 930	152 566	-25 636	-16.80
Dotations aux provisions			15 000	15 000		
Autres charges			14 975	74 760	-59 785	-79.97
Total des Charges d'exploitation (II)			4 869 512	4 440 635	428 877	9.66
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			306 274	337 096	-30 822	-9.14
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)			19 732	17 640	2 092	11.86

ACF
Audit Comptabilité Fiscales
Expert-comptable
Commissaire aux comptes
26, Avenue du Lioran - 15100 ST-FLOUR
Tél. 04 71 60 60 20 - Fax 04 71 60 60 30
306 804 526 RCS Aurillac - APE 6920Z

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

Attestation de présentation des comptes

EXCO CLERMONT FERRAND

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	30/09/2018	12 30/09/2017	Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)	88 835	88 098	737	0.84
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres Intérêts et produits assimilés (3)	2 365	245	2 120	866.49
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		54	-54	-100.00
Total V	91 200	88 396	2 803	3.17
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	2 327	3 111	-784	-25.19
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	2 327	3 111	-784	-25.19
2. Résultat financier (V-VI)	88 872	85 285	3 587	4.21
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	375 414	404 741	-29 327	-7.25
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	3 754	20 116	-16 362	-81.34
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	15 126	4 083	11 043	270.45
Total VII	18 879	24 199	-5 319	-21.98
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	5 879	2 463	3 416	138.69
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	512		512	
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	1 370	8 063	-6 693	-83.01
Total VIII	7 761	10 526	-2 765	-26.27
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	11 118	13 672	-2 554	-18.68
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	58 773	74 098	-15 325	-20.68
Total des produits (I+III+V+VII)	5 285 865	4 890 326	395 539	8.09
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	4 958 106	4 546 011	412 095	9.06
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	327 759	344 315	-16 556	-4.81

OCF
Audit Comptabilité Fiscalité
Expert-comptable
Commissaire aux comptes
26, Avenue du Lioran - 15100 ST-FLOUR
Tél. 04 71 60 60 20 - Fax 04 71 60 60 30
398 804 528 RCS Aurillac - APE 6920Z

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail Immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées
attestation de présentation des comptes

EXCO CLERMONT FERRAND



Caluque

ANNEXE

Exercice du 01/10/2017 au 30/09/2018

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 6 445 160.13 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 4 641 781.00 Euros et dégageant un bénéfice de 327 759.14 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/10/2017 au 30/09/2018.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Les conventions générales ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes,
- indépendance des exercices.

Informations relatives au CICE

Il a été comptabilisé en déduction des frais de personnel un produit à recevoir relatif à l'application du CICE (crédit d'impôt compétitivité emploi) pour un montant de 99 173 €. En cas d'une provision, le montant définitif ne pourra être déterminé qu'à la fin de l'exercice 2018. La société n'a demandé aucun préfinancement au titre de ce

OCF
Audit Comptabilité Fiscales
Expert-comptable
Commissaire aux comptes
26, Avenue du Lioran - 15100 ST-FLOUR
Tél. 04 71 60 60 20 - Fax 04 71 60 60 30
398 804 526 RCS Aurillac - APE 92202

Attestation de présentation des comptes

EXCO CLERMONT FERRAND

ANNEXE

Exercice du 01/10/2017 au 30/09/2018

mécanisme.

L'utilisation du CICE dans l'entreprise

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises. Au titre de l'année civile écoulée, nous avons dégagé un crédit d'impôt de 99 173 €, que nous avons affecté principalement à des efforts en matière de :

Description des efforts	Montant
- investissement :	76 971
- recherche :	
- d'innovation :	
- formation :	
- recrutement :	
- prospection de nouveaux marchés :	
- transition écologique et énergétique :	
- reconstitution des fonds de roulement :	22 202
Total	99 173

Il n'a donc permis ni de financer une hausse de la part des bénéfices distribués, ni d'augmenter les rémunérations des dirigeants.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles			
TOTAL	1 098 947		
Installations générales agencements aménagements divers	56 104		2 492
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	325 188		74 478
TOTAL	381 292		76 971
Autres participations	875 891		
Prêts, autres immobilisations financières	48 264		436
TOTAL	924 155		436
TOTAL GENERAL	2 404 394		77 406



Attestation de présentation des comptes

EXCO CLERMONT FERRAND



Caluque

ANNEXE

Exercice du 01/10/2017 au 30/09/2018

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			1 098 947	1 098 947
Installations générales agencements aménagements divers			58 596	58 596
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		16 313	383 354	383 354
TOTAL		16 313	441 950	441 950
Autres participations		1 832	874 058	874 058
Prêts, autres immobilisations financières			48 700	48 700
TOTAL		1 832	922 758	922 758
TOTAL GENERAL		18 146	2 463 655	2 463 655

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles	69 294			69 294
Installations générales agencements aménagements divers	10 844	7 430		18 274
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	219 347	58 200	16 313	261 234
TOTAL	230 192	65 630	16 313	279 508
TOTAL GENERAL	299 486	65 630	16 313	348 803

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal.générales agenc.aménag.divers	7 430				
Matériel de bureau informatique mobilier	58 200			1 370	15 126
TOTAL	65 630			1 370	15 126
TOTAL GENERAL	65 630			1 370	15 126

Etat des provisions

Provisions réglementées	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Amortissements dérogatoires	20 960	1 370	15 126		7 204
TOTAL	20 960	1 370	15 126		7 204

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Autres provisions pour risques et charges	15 000	15 000	15 000		15 000
TOTAL	15 000	15 000	15 000		15 000

QCF
Audit Comptabilité Fiscales
Expert-comptable
Commissaire aux comptes
26, Avenue du Lioran - 15100 ST-FLOUR
Tél. 04 71 60 60 20 - Fax 04 71 60 60 30
396 804 526 RCS Aurillac - APE 9220Z

Attestation de présentation des comptes

EXCO CLERMONT FERRAND

ANNEXE

Exercice du 01/10/2017 au 30/09/2018

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur stocks et en cours	88 885	81 817	88 885		81 817
Sur comptes clients	186 558	45 113	29 938		201 731
TOTAL	275 441	126 930	118 823		283 548
TOTAL GENERAL	311 401	143 300	148 949		305 752
Dont dotations et reprises d'exploitation exceptionnelles		141 930 1 370	133 823 15 126		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	48 700	48 700	
Clients douteux ou litigieux	276 272	276 272	
Autres créances clients	1 670 400	1 670 400	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	6 642	6 642	
Impôts sur les bénéfices	118 415	118 415	
Taxe sur la valeur ajoutée	43 799	43 799	
Groupe et associés	29 063	29 063	
Débiteurs divers	30 084	30 084	
Charges constatées d'avance	106 217	106 217	
TOTAL	2 329 591	2 329 591	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	1 439	1 439		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	287 156	96 430	190 726	
Fournisseurs et comptes rattachés	366 800	366 800		
Personnel et comptes rattachés	306 660	306 660		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	280 758	280 758		
Taxe sur la valeur ajoutée	447 072	447 072		
Autres impôts taxes et assimilés	47 556	47 556		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	34 581	34 581		
Groupe et associés	28 131	28 131		
Autres dettes	96 778	96 778		
TOTAL	1 896 731	1 706 005	190 726	
Emprunts souscrits en cours d'exercice	100 000			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	113 106			



Attestation de présentation des comptes

EXCO CLERMONT FERRAND



Caluque

ANNEXE

Exercice du 01/10/2017 au 30/09/2018

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant la durée de vie prévue, selon le mode linéaire, et dégressif pour le matériel de bureau.

Catégorie	Mode	Durée
-----------	------	-------

deux

Evaluation des produits et en cours

(PCG Art. 831-2)

Les prestations en cours d'exécution à la date de clôture figurent dans les travaux en cours à l'actif du bilan. La facturation correspondant à ces prestations en cours d'exécution est comptabilisée au passif du bilan poste "acompte et avances reçues sur commandes en cours".

Ainsi les travaux en cours correspondent aux travaux effectués sur les dossiers à la date du 30 septembre 2018 valorisés au coût de revient, sans modification dans le calcul par rapport à l'exercice précédent.

Les acomptes facturés correspondants à ces travaux sont inscrits au passif à la rubrique "client, acomptes sur encours"

En outre des provisions pour dépréciation des en-cours ont été dotées pour un montant total de
81 817 € (contre 88 885 € au 30/09/2017).

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.



Attestation de présentation des comptes

EXCO CLERMONT FERRAND



Caluque

ANNEXE

Exercice du 01/10/2017 au 30/09/2018

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	396 000
Autres créances	3 771
Disponibilités	2 184
Total	401 955

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 439
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	65 271
Dettes fiscales et sociales	421 449
Autres dettes	15 470
Total	503 629

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	106 217
Total	106 217



Attestation de présentation des comptes

EXCO CLERMONT FERRAND



Handwritten signature

ANNEXE

Exercice du 01/10/2017 au 30/09/2018

Eléments relevant de plusieurs postes au bilan

(Code du Commerce Art. R 123-181)

Postes du bilan	Montant concernant les entreprises		Montant des dettes ou créances représentées par un effet de commerce
	liées	avec lesquelles la société a un lien de participation	
Créances clients et comptes rattachés	243 322		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	8 901		

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements donnés

Engagements en matière de pensions	70 505
Total (1)	70 505

Engagements recus

autorisation découvert sur le compte BNP depuis le 02/07/04	70 000
Total	70 000

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

Indemnités de Fin de Carrière

- Valorisation des droits à indemnités du personnel : 181 153 €

-Versement du fonds d'assurance : épargne constituée 110 648 €

Solde de 70 505 €



Attestation de présentation des comptes

EXCO CLERMONT FERRAND



Handwritten signature

Exercice : 2017/2018
 Clôturé : 30/09/2018

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LES FILIALES ET LES PARTICIPATIONS

DENOMINATION	CAPITAL	AUTRES CAPITAUX PROPRES	QUOTE- PART CAPITAL DETENU (%)	VALEUR INVENTAIRE TITRES DETENUS	PRETS ET AVANCES CONSENTIS PAR LA SOCIETE ET NON REMBOUR- SES	MONTANT DES CAUTIONS ET AVALS FOURNIS PAR LA SOCIETE	CHIFFRES D'AFFAIRES H.T. DERNIER EXERCICE	BENEFICE NET OU PERTE DERNIER EXERCICE	DIVIDENDES ENCAISSES PAR LA SOCIETE	OBSERVA- TIONS
SA CABINET A. BONNICHON.	201.500	169.462	99,98 %	291.466			636.509	66.729	99.772	
Cabinet SALVAN & Associés	100.000	282.955	75 %	571.875			789.693	45.034	29.062	

S.A. CREG

Entreprise :

QCF
Audit Comptabilité Fiscales
 Expert-comptable
 Commissaire aux comptes
 26, Avenue du Lioran - 15100 ST-FLOUR
 Tél. 04 71 60 60 20 - Fax 04 71 60 60 30
 398 804 528 RCS Aurillac - APE 9220Z



Salvan

ENGAGEMENTS DIVERS AU 30 SEPTEMBRE 2018

REPORT	ENGAGEMENTS	
	DONNES	RECUS
	61 402,00	70 000,00
- Intérêts non échus sur emprunt BANQUE NATIONALE DE PARIS de 82.500 € souscrit en février 2015	10,96	
- Intérêts non échus sur emprunt BANQUE NATIONALE DE PARIS de 120.000 € souscrit en juillet 2012	229,55	
- Intérêts non échus sur emprunt BNP de 100.000 € souscrit en mars 2016	781,69	
- Intérêts non échus sur emprunt BNP de 18.375 € souscrit en mai 2016	43,03	
- Intérêts non échus sur emprunt BNP de 63.808 € souscrit en mai 2016	375,49	
- Intérêts non échus sur emprunt BNP de 100 000 € souscrit en janvier 2017	979,38	
- Intérêts non échus sur emprunt BNP de 100 000 € soucrit en avril 2018	1 524,78	
	65 346,88	70 000,00



"EXCO CLERMONT-FERRAND"

Société Anonyme
au capital de 381 510 euros
Siège social : 9 avenue Léonard de Vinci
La Pardieu - 63000 CLERMONT-FERRAND

SIREN 873 200 182 - RCS CLERMONT-FERRAND

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 30 AVRIL 2019

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 30 septembre 2018

DEUXIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition du Conseil d'Administration et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 septembre 2018 s'élevant à 327 759,14 euros de la manière suivante :

L'Assemblée Générale approuve la proposition du Conseil d'Administration et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 septembre 2018 s'élevant à 327 759,14 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	327 759,14 euros
Auquel s'ajoute le report à nouveau antérieur	<u>111 597,11 euros</u>
Pour former un bénéfice distribuable de	439 356,25 euros
A titre de dividendes aux actionnaires Soit 70,00 euros par action	<u>296 730,00 euros</u>
Le solde	142 626,25 euros
✓ pour un montant de au compte « autres réserves » qui s'élève ainsi à 620 000,00 euros	100 000,00 euros
✓ pour un montant de au compte « report à nouveau » qui s'élève ainsi à 42 626,25 euros	42 626,25 euros

Le paiement des dividendes sera effectué à compter du 1^{er} mai 2019.

Il est précisé que :

- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2018 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 134 750,00 euros,
- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2018 non éligibles à l'abattement de 40 % s'élève à 161 980,00 euros.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice clos le 30 septembre 2015 :

- ✓ dividendes : 303 600,00 euros, soit 55 euros par titre
- ✓ dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 182 380 euros
- ✓ dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 121 220 euros

Exercice clos le 30 septembre 2016 :

- ✓ dividendes : 303 600,00 euros, soit 55 euros par titre
- ✓ dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 134 200 euros
- ✓ dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 169 400 euros

Exercice clos le 30 septembre 2017 :

- ✓ dividendes : 314 640 euros, soit 57 euros par titre
- ✓ dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 139 080 euros
- ✓ dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 175 560 euros

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 30 avril 2019

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
Le Président du
Conseil d'Administration

